



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
☎ 01.48.92.44.44

Mis en ligne le
08 JAN. 2023

N° 240006

Service des Sports
HM/PT/CS

**ARRÊTÉ DE FERMETURE DES TERRAINS EN HERBE DE RUGBY
ET DE FOOTBALL DU STADE MUNICIPAL JEAN BOUIN ET DU STADE DE LA PRAIRIE
DU LUNDI 8 JANVIER AU DIMANCHE 14 JANVIER 2024 INCLUS**

Le Maire de CHOISY-LE-ROI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant les conditions atmosphériques de ces derniers jours rendant impraticable les terrains en herbe de football et de rugby

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des utilisateurs et de prendre des mesures pour préserver l'état des terrains et des installations

ARRETE

ARTICLE 1 – Les terrains d'honneur de rugby et de football du stade municipal Jean Bouin et le terrain en herbe du stade de la Prairie sont fermés au public et aux associations sportives

Du lundi 8 janvier 2024 jusqu'au dimanche 14 janvier 2024 inclus

ARTICLE 2 - Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le 8 janvier 2024

Le Maire
Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi